

Procès verbal du conseil municipal du mardi 2 juin 2020

Le deux juin deux mille vingt, le conseil municipal s'est réuni sur convocation de Mme Hélène ASTRIC, Maire, à la Maison Des Loups à 20h00.

Membres présents :

- Mme Hélène ASTRIC
- M. Thomas MILLET
- Mme Florence NUNINGER-PARIZOT
- M. Eloi JARAMAGO
- Mme Christelle AMIOTTE
- Mme Edith PAILLER
- Mme Pascale FORNOT
- Mme Karine BOUILLE
- M. Nicolas JEANDOT
- M. David ETIENNE
- Mme Sakina JAMALI
- M. Luc PIERRET
- M. Souleymane GASMI
- M. Nathan COMBET
- Mme Eve-Mary DENISOT

Mme Christelle AMIOTTE a été élue secrétaire de séance.

Le Procès Verbal du 23 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

Délégations des adjoints

Madame la Maire présente les délégations des 4 adjoints :

- **1er adjoint** : budget, suivi dossier investissement, intercommunalité, personnel communal.
- **2ème adjoint** : action sociale et vie associative, relations jeunesses et petite enfance, communication, référent santé, gestion crise sanitaire.
- **3ème adjoint** : patrimoine communal, suivi des travaux, gestion des agents techniques (SIVOM), gestion forêt communal.
- **4ème adjoint** : urbanisme, développement durable, gestion des baux communaux (baux commerciaux et baux d'habitation), gestion des salles communales prêtées ou louées aux associations ou au public.

Désignation des délégués

SIVOM de Boussières

Titulaires : Mme Hélène ASTRIC, M. Eloy JARAMAGO et M. Souleymane GASMI

Suppléants : M. Nathan COMBET, M. Nicolas JEANDOT

AUDAB

Titulaire : Mme Christelle AMIOTTE

Suppléant : M. Thomas MILLET

SIVOS de Saint-Vit

Titulaire : Mme Karine BOUILLE

Suppléante : Mme Sakina JAMALI

Ecole de Boussières

Mme Hélène ASTRIC, Mme Florence NUNINGER-PARIZOT, Mme Karine BOUILLE,
Mme Edith PAILLER

Comité de l'An 2000

Mme Florence NUNINGER-PARIZOT, Mme Edith PAILLER, Mme Eve-Mary DENISOT,
Mme Véronique TOURNERET

GBM : eau et assainissement

Titulaire : M. Eloy JARAMAGO

Suppléant : M. Nicolas JEANDOT

GBM : voirie

Titulaire : M. Eloy JARAMAGO

Suppléant : M. Souleymane GASMI

GBM : PLUI

Titulaire : Mme Christelle AMIOTTE

Suppléant : M. Nathan COMBET

Désignation des membres des commissions
--

Commission Action Sociale, CCAS

Présidence : Mme Hélène ASTRIC

Mme Sakina JAMALI, Mme Véronique TOURNERET, M. David ETIENNE, M. Luc
PIERRET; M. Gérard BASTIEN.

Révision de la liste électorale

M. Nicolas JEANDOT

Appel d'offres

Personne Responsable des Marchés : Mme la Maire

Titulaires : M. Luc PIERRET; M. Nicolas JEANDOT; M. Thomas MILLET

Suppléants : Mme Florence NUNINGER-PARIZOT; M. Nathan COMBET; M. Eloy
JARAMAGO

Autres commissions

Budget

Présidence : Mme Hélène ASTRIC

Vice-président : M. Thomas MILLET

membres : tous les conseillers en exercice

Travaux

Présidence : Mme Hélène ASTRIC

M. Eloy JARAMAGO, M. Nicolas JEANDOT, M. Souleymane GASMI, M. Nathan
COMBET

Culture communication

Présidence : Mme Florence NUNINGER-PARIZOT

Mme Christelle AMIOTTE, Mme Pascale FORNOT, Mme Sakina JAMALI, Mme Karine BOUILLÉ, M. Nicolas JEANDOT, M. Souleymane GASMI

Vie associative

Présidence : Mme Florence NUNINGER-PARIZOT

Mme Sakina JAMALI, Mme Christelle AMIOTTE, Mme Karine BOUILLÉ, M. Gérard BASTIEN

Intergénérationnelle

Présidence : Mme Florence NUNINGER-PARIZOT

Mme Edith PAILLER, Mme Pascale FORNOT, Mme Karine BOUILLÉ, M. David ETIENNE, M. Gérard BASTIEN

Forêt

Présidence : M. Eloi JARAMAGO

M. Thomas MILLET, M. Nicolas JEANDOT, M. David ETIENNE, Mme Eve-mary DENISOT

Energie Environnement Développement Durable

Présidence : Mme Hélène ASTRIC

Mme Christelle AMIOTTE, Mme Pascale FORNOT, M. Nicolas JEANDOT, Mme Sakina JAMALI, M. Luc PIERRET, Mme Eve-Mary DENISOT

Groupes de travail

Mme ASTRIC rappelle à l'assemblée le contenu du programme de la campagne électorale notamment quatre grands projets : micro-crèche, jardins partagés, bistro social et maison des services. Quatre groupes de travail sont constitués.

Micro-crèche

Cet équipement manque à la commune et il présente un double intérêt : proposer une offre de service sur le territoire en complément de celui des nounous déjà présent mais également une opportunité d'emploi par le recrutement de personnes du village.

Le groupe est composé comme suit : M. Nathan COMBET; Mme Sakina JAMALI; Mme Karine BOUILLE; M. Luc PIERRET; M. Thomas MILLET; Mme Florence NUNINGER-PARIZOT

Jardins partagés

Une junior association développe déjà ce mode de culture sur le territoire communal, uniquement pour enfant. Le projet est d'élargir au plus grand nombre cette activité avec comme objectifs le mieux vivre ensemble et le renforcement du lien social et intergénérationnel.

Le groupe est composé comme suit : M. Luc PIERRET; Mme Véronique TOURNERET; Mme Pascale FORNOT; Mme Edith PAILLER; Mme Christelle AMIOTTE

Bistrot social / Maison des Services

Le conseil souhaite engager une réflexion sur la création et la pérennisation d'un espace de rencontre pour la population et également favoriser et faciliter l'accès aux services publics et nouvelles technologies.

Ces questions seront étudiées par Mme Florence NUNINGER-PARIZOT, M. Luc PIERRET et Mme Edith PAILLER.

Correspondants défense et sécurité routière

Défense : M. David ETIENNE

Sécurité routière : M. Luc PIERRET et Mme Edith PAILLER

Organisation et fonctionnement du conseil municipal

Monsieur Thomas MILLET, 1^{er} adjoint, présente à l'assemblée nouvellement élue une synthèse sur le dispositif juridique encadrant le fonctionnement des conseils municipaux : domaines de compétences des communes, délai de convocation des conseillers, fréquence et lieu des réunions, fixation de l'ordre du jour, rédaction du procès-verbal, mode d'approbation des délibérations...

Le conseil municipal devra édicter un règlement intérieur : il est donc décidé de créer un groupe de travail chargé d'étudier ce dossier composé de Mme Hélène ASTRIC, M. Thomas MILLET, M. Eloi JARAMAGO, M. Nicolas JEANDOT et M. Souleymane GASMI.

Remise gracieuse de créance au titre des loyers commerciaux pendant la période de confinement

Compte tenu du contexte économique pendant la période de confinement, madame la Maire propose d'exonérer les locataires de baux commerciaux communaux pour les loyers de mars et avril 2020. Il s'agit du cabinet de thérapie, du salon de coiffure et du cabinet infirmier situés au 8 route de Besançon. Pour information cela représente un manque à percevoir mensuel de 1012 €. Le conseil municipal en ayant délibéré, accepte **par 1 abstention et 14 voix pour**.

Madame la Maire propose également de poursuivre cet effort de solidarité pour les loyers du mois de mai 2020.

Le conseil municipal en ayant délibéré, accepte **4 voix contre, 2 abstentions et 9 voix pour**.

Budget Primitif 2020 : débat d'orientation budgétaire

M. Thomas MILLET, adjoint en charge des finances expose au conseil les principes généraux de la comptabilité publique.

Il présente une analyse des comptes administratifs des 5 dernières années ainsi qu'une projection des dépenses et recettes en fonctionnement et investissement qu'il convient de prévoir pour le BP 2020. Il présente également une analyse fine de la fiscalité et de la dette communale actuelle.

Budget Primitif 2020 du Centre Communal d'Action Sociale

Madame la Maire expose que le budget CCAS donne lieu à peu d'écritures comptables. Le trésorier propose que dans ce cas, le budget CCAS soit dissout et intégré dans le budget communal.

La Maire propose de répondre favorablement d'autant plus que ce budget est abondé principalement par le budget communal.

L'exposé entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité**.

Questions diverses

Embauche de personnel communal non permanent pour l'accompagnement à l'éducation de l'enfant.

Madame la Maire expose qu'il convient de délibérer afin d'autoriser la maire à embaucher du personnel non permanent affecté aux écoles pour faire face à l'accroissement d'activité dû au COVID 19 et aux mesures sanitaires imposées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** autorise la Maire à embaucher deux agents d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, sur deux postes non permanents, à temps non complet et charge la Maire d'établir les contrats de travail correspondants.

Fleurissement : Mme Edith PAILLER, conseillère, évoque le fleurissement de la commune. Il est décidé la plantation de plantes économes en eau afin d'éviter un arrosage coûteux en temps et écologiquement soutenable.

La séance est levée à 23h05

